

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS A LA DEUXIEME EDITION</b>	
„MES RENCONTRES” AVEC TITULESCU .....	VII
<b>AVANT-PROPOS A LA PREMIERE EDITION .....</b>	<b>1</b>
<b>NOTE SUR LA PREMIERE ÉDITION.....</b>	<b>13</b>
<b>PREFACE.....</b>	<b>28</b>
LA CRISE MINISTÉRIELLE ROUMAINE	
D’AOÛT 1936 .....	31
ÉLÉMENTS D’APPRÉCIATION	
DE LA SITUATION INTERNATIONALE.....	65
LA PETITE ENTENTE .....	68
L’ENTENTE BALKANIQUE .....	79
LA POLOGNE .....	86
L’URSS .....	97
L’ALLEMAGNE .....	136
LA FRANCE .....	145
L’ITALIE .....	165
LA GRANDE-BRETAGNE .....	186
LES ÉTATS-UNIS D’AMÉRIQUE .....	191
L’AMÉRIQUE DU SUD .....	196

---

LES RAPPORTS DE LA ROUMANIE AVEC LES AUTRES ÉTATS .....	211
LA COMMISSION EUROPÉENNE DU DANUBE .....	238
LA SOCIÉTÉ DES NATIONS .....	249
LES MINORITÉS .....	258
LA RÉVISION .....	289
LA SITUATION INTERNATIONALE DU MONDE .....	310
CONCLUSION .....	320
<b>REPÈRES DE LA BIOGRAPHIE ET DE L'ACTIVITÉ POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE DE NICOLAE TITULESCU .....</b>	<b>326</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>365</b>

## AVANT-PROPOS A LA DEUXIEME EDITION

### **„MES RENCONTRES” AVEC TITULESCU**

En revoyant divers ouvrages sur notre grand diplomate, afin de préparer cette nouvelle édition, j'ai essayé de me rappeler le moment où j'ai commencé à faire connaissance et « fréquenter » Nicolae Titulescu.

Ma première « rencontre » eut lieu pendant les années de lycée. Plusieurs volumes de documents diplomatiques venaient de paraître au milieu des années 60<sup>1</sup>. Je les ai parcourus, j'en ai lu quelques passages et peut-être que ma décision de passer l'examen d'admission à la Faculté de droit fut influencée, dans une certaine mesure, par ces lectures-là. Des lectures que j'ai continuées pendant la faculté, en approfondissant le sens des idées d'une personnalité extrêmement complexe que je commençais à admirer.

Une « rencontre » plus significative eut lieu au début des années '80 quand, en tant que jeune chercheur à l'Institut des Recherches juridiques et de secrétaire de la section de droit international à l'ADIRI, j'ai participé, à l'initiative du regretté directeur de l'Association, Nicolae Fotino, aux manifestations occasionnées par le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Nicolae Titulescu. Plusieurs volumes et études – que je n'ai pas l'intention d'énumérer ici – furent publiés à cette occasion-là sur

celui qui, vu le contexte de notre politique à cette époque-là, était devenu une légende.

A l'époque, j'ai étudié plusieurs de ses documents, ses allocutions et j'ai publié plusieurs études parmi lesquelles « Le concept de paix chez Nicolae Titulescu », la paix étant, pour le diplomate roumain, une obsession afin d'essayer de préserver les résultats territoriaux des traités issus à la suite de la Première Guerre Mondiale.

Malheureusement, Titulescu – qui s'était exilé à Cannes, dans une France conquise par les Nazis – contempla avec douleur l'effondrement de l'ordre européen qu'il avait tenté de renforcer et de préserver à côté d'autres hommes politiques sages de l'époque.

J'ai continué à citer et à commenter les idées de Titulescu dans presque tous mes travaux à l'Institut des Recherches Juridiques. Là-bas, j'avais joui des souvenirs, « des indiscretions », des confessions de quelques uns qui l'avaient connu personnellement - Mihail Ghelmegeanu, Edwin Glaser, Grigore Geamănu. En plus, j'ai eu l'occasion, à travers de divers débats à l'ADIRI, d'entendre ceux qui lui avaient été proches. C'est toujours là que j'ai rencontré Jacques de Launey ou Walter M. Bacon Jr., qui ont présenté leurs ouvrages sur Titulescu.

J'avais également découvert sa thèse de doctorat, à Paris, sur les « Droits éventuels ».

J'ai trouvé fascinante sa carrière, son chemin à partir de Craiova à Paris, ensuite à Iași, à Bucarest, à Genève et ultérieurement dans toutes les capitales du monde. Au début professeur en droit civil, ensuite député de très jeune et disciple de Take Ionescu à côté duquel il a voulu être enterré à Brasov, au cœur de la Transylvanie. Tout cela est devenu une « obsession » personnelle pour moi, en sachant que sa dernière volonté testamentaire n'avait pas été remplie, celle d'être rapatrié dans le pays qu'il avait servi jusqu'à son dernier souffle.

---

Sa carrière fut fulminante mais son destin témoigne du tragisme. Resté seul en France, exilé et j'oserais dire pratiquement proscris, une Cassandre qui prophétisait la guerre, humilié par le roi et le chef du gouvernement dont il était membre, il fut renversé, le 29 août 1936, de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, sans avis, et ses messages furent ultérieurement ignorés.

D'ailleurs, au moment du décès de Titulescu, Ion Antonescu banni la participation d'une délégation importante de responsables libéraux aux funérailles, en mars 1941.

Mais j'ai eu la chance – le destin l'a décidé et, probablement, les circonstances des événements internes de 1989 – d'être nommé ministre des Affaires étrangères à la fin du mois de juin 1990. J'avais déjà à l'esprit la décision de rapatrier Titulescu, afin de respecter sa volonté testamentaire. Pour cette raison, j'ai subi même des ironies de la part de certains collègues de gouvernement. Une opération qui n'a pas été simple. Mais je dois reconnaître que nous avons bénéficié du soutien d'importants responsables politiques de cette époque-là, y compris celui de Corneliu Coposu qui, de ce que je me souviens, m'a envoyé un message émouvant<sup>2</sup>.

On a dû engager un avocat international – Jean Paul Carteron – et je me rappelle que même l'accord du président Mitterrand sur cette question a été nécessaire, un accord obtenu par téléphone par le président Iliescu, qui l'a appelé sur ma demande.

On avait gagné ce droit à la suite d'un procès international contre certains de ses héritiers qui voulaient négocier un potentiel accord de rapatriement en échange de la maison de Titulescu à Bucarest à laquelle, en fait, ils n'avaient aucun droit, selon son dernier testament.

C'est avec émotion que je me souviens de ces jours de 1992 quand nous avons réussi à générer un enthousiasme national par ramener celui qui représentait un grand symbole de dignité roumaine.

C'est toujours avec émotion que je me souviens d'être resté pour des heures à côté du catafalque, avec d'autres collègues diplomates, au siège du nouveau ministère des Affaires étrangères. Je ne pouvais pas m'empêcher de comparer l'austérité d'un siège improvisé – qui avait appartenu aux syndicats avant 1989 – avec la somptuosité du Palais Sturdza (qui avait abrité le MAE avant le tremblement de terre de 1940), où Titulescu accueillait ses invités.

Le « voyage » de Bucarest à Brasov fut la victoire de Titulescu sur ses contestataires et opposants durant sa vie. Sur l'ensemble de la route, des dizaines de milliers de personnes ont apporté leur hommage au cortège funéraire et à Braşov, dans le Schei de Braşov où se trouve l'Eglise Saint Nicolas (la plus ancienne école de Transylvanie), Titulescu fut enterré avec des honneurs, ceux auxquels il aurait eu droit 50 ans avant.

J'aurais dû mentionner avant les circonstances de la création, en 1991, de la Fondation Européenne Titulescu.

On avait invité à ce moment à joindre, en tant que membres fondateurs, des personnalités académiques de toute l'Europe. Une mention, par exemple, pour Kyra Bodart, la présidente de l'Académie Diplomatique de Paris, institution que Titulescu avait, pour une période, présidée<sup>3</sup>.

Tel qu'affirmé au moment de l'adoption de l'Acte de Constitution et du Statut de la Fondation dans la grande salle de l'Académie Roumaine, le 15 mars 1991, « l'objectif principal de la Fondation Européenne Titulescu este celui d'honorer la mémoire de ce grand juriste, diplomate et homme politique, en encourageant l'étude des relations internationales, du droit international et des organisations internationales. Cet intérêt se trouva l'expression consacrée dans l'analyse des actions diplomatiques et politiques que Titulescu a entreprises au service de la Roumanie, de la coopération, de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde ».

---

En créant la Fondation, on avait premièrement un devoir moral envers Titulescu, celui de réhabiliter sa mémoire et de stimuler l'intérêt pour sa personnalité et son œuvre, mises au service de la Roumanie et de l'Europe.

Un autre objectif que la Fondation s'est fixé a été celui de contribuer à la formation de jeunes diplomates, peut-être des futurs hommes d'Etat – roumains et étrangers – dans l'esprit des idées de Titulescu, afin de créer un climat de sécurité dans le monde.

Un autre concept de base a visé à encourager la recherche scientifique et la contribution qu'elle pouvait apporter à la modernisation de « l'architecture » de l'Europe.

Afin d'accomplir ces objectifs, nous nous sommes proposés, au début, de publier l'œuvre de Nicolae Titulescu et d'élaborer des analyses sur son activité de diplomate et d'homme d'Etat<sup>4</sup>.

De même, nous avons créé un **Prix international Nicolae Titulescu**, à être décerné annuellement. Je reviendrai plus tard sur quelques unes des réalisations mais je dois préciser dès le début qu'à ce moment-là – en 1991 – il y avait un certain enthousiasme fondé sur l'idée que les ressources de la fondation proviendraient, à côté des donations de la part des individuels ou des entreprises, d'une subvention accordée par le gouvernement roumain. Après 2004, cette subvention a été malheureusement supprimée et plusieurs des objectifs de la fondation n'ont pas pu être accomplis.

Pendant cette période « enthousiaste », le 14 août 1991, le gouvernement de la Roumanie a issu la Décision no. 563 sur la valorisation de l'archive du Ministère de affaires étrangères. Il s'agissait d'une proposition plus large de la part du MAE que le premier ministre de l'époque, Petre Roman, avait agréée. En fait, on proposait l'édition de la Collection Nationale de Documents Diplomatiques par la valorisation de l'archive du MAE mais aussi d'autres documents.

La commission en charge avec cette démarche devrait être coordonnée par un Secrétaire d'Etat au sein du MAE, en tant que président, à côté du secrétaire général de l'Académie roumaine, le directeur e l'Institut National d'Histoire « Nicolae Iorga » et le directeur général de la Direction Générale des Archives de l'Etat. L'objectif était d'éditer également la collection intégrale des traités, des conventions et des accords conclus par l'Etat roumain entre 1859 – 1945.

Selon l'article 8 de la Décision du gouvernement du 14 août 1991, « le Ministère des affaires étrangères fera toutes les démarches et prendra toutes les mesures nécessaires afin de publier l'étude de Nicolae Titulescu sur la politique étrangère de la Roumanie, écrite en 1937 en anglais. Elle sera éditée en roumain et dans la langue originale. L'œuvre diplomatique complète de Nicolae Titulescu sera également publiée ».

Malheureusement, les circonstances qui ont engendré le changement du gouvernement Roman, l'automne de cette année-là, ont retardé la publication de cette décision de gouvernement dans le Journal Officiel jusqu'à la fin de 1991, le 21 décembre, après la mise en place du gouvernement Stolovan. Une fois la décision publiée, j'ai décidé la création d'un important collectif de spécialistes qui, dans quelques mois, ont rassemblé des milliers de documents diplomatiques sur la politique étrangère et les premiers volumes ont été réalisés en conséquence.

Madame Viorica Moisuc a publié, en 2010, dans un avant-propos à son volume de documents sur la Roumanie et la crise tchécoslovaque, une « Note clarificatrice et absolument nécessaire pour les chercheurs d'aujourd'hui et de demain »<sup>5</sup>, où elle a raconté qu'en 1992, après mon départ du ministère des Affaires étrangères, « une équipe de militaires accompagnée par un chef est entrée dans la salle du dernier étage du Palais Victoria – où se trouvaient tous ceux qui étaient impliqués dans ce vaste travail -, nous avons eu une

heure pour quitter les prémisses et les documents sont restés fermés dans les tiroirs de cette salle. Il n'y a eu aucune explications ni à ce moment-là, ni plus tard. Depuis là, le travail sur les volumes de documents a cessé et on n'en a plus jamais parlé ».

C'est toujours Viorica Moisuc qui rappelle, dans le même volume, que « le 2 septembre 2004, le gouvernement roumain présidé par Adrian Nastase a adopté la Décision no. 1384, publiée le 9 septembre 2004, sur l'édition de la Collection Nationale de Documents Diplomatiques roumains, en collaboration avec l'Académie Roumaine, les Archives Nationales et les archives du Ministère de la Défense. Jusqu'à la fin de 2004, on a constitué les équipes de recherche et d'étude des documents et on les a fourni la logistique nécessaire. Le siège fut établi dans le bâtiment de l'Académie Diplomatique du Ministère des Affaires étrangères, rue Pictor Milea no. 11 ». Madame Viorica Moisuc en était la coordonnatrice scientifique et l'ambassadeur Constantin Ene supervisait l'activité des historiens.

Malheureusement, après les élections de 2004, on a interrompu le financement de ce projet et les paiements prévus par les contrats conclus entre le MAE et les chercheurs. En août 2005, l'Académie Diplomatique fut fermée et l'Institut Diplomatique Roumain fut créé mais il s'était fixé d'autres buts.

Revenons-nous aux objectifs de la Décision du gouvernement de 1991. Pour ce qui est des travaux et des documents de Nicolae Titulescu, les historiens qui se sont penchés au cours des années sur « l'héritage intellectuel de Titulescu ont proposé 16 volumes, des propositions que j'ai approuvées en janvier 1992<sup>6</sup>.

Je trouve intéressant d'y ajouter également l'annexe à la Décision du gouvernement no. 563/1991 qui comprenait la liste des « travaux documentaires à être réalisés sur la base des

documents appartenant à l'archive du Ministère des Affaires étrangères »<sup>7</sup>.

Malheureusement, 1992 fut une année marquée par des problèmes financières et politiques, par la préparation de la nouvelle Constitution et il a été difficile d'obtenir du gouvernement les ressources nécessaires afin d'accomplir tous ces projets.

Une période quand j'ai pu suivre avec plus d'énergie les projets de la Fondation fut celle durant mon mandat de premier ministre, entre 2001 – 2004.

C'est ainsi qu'à l'occasion du 120<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du grand diplomate, j'ai réussi, en 2002, à reconstruire la Maison Titulescu, un « temple » où a vécu l'un des pères fondateurs de la Grande Roumanie, qui a essayé et a réussi à la défendre jusqu'à son renvoi.

La Maison Leopold Gsur (aujourd'hui la Fondation Nicolae Titulescu) fut bâtie selon le projet de 1911 de l'architecte I.D. Berindey, dans un style académiste français avec des éléments d'Art Nouveau.

Les travaux de renforcement et de redécoration de 2001-2002 ont été exécutés de telle sorte qu'ils respectent les standards de résistance mais aussi ceux imposés par le statut de monument historique de l'édifice<sup>8</sup>.

Depuis son inauguration, l'immeuble situé au numéro 47 de l'avenir Kiseleff a abrité de nombreux événements internationaux et des débats sur des questions de politique étrangère.

C'est toujours en 2002 qu'on a réussi à publier, à la Fondation, un album de photographies et de facsimiles, de portraits ou des instantanés illustrant des négociations et des pourparlers, des présences et des allocutions aux tribunes académiques et aux conférences internationales de celui qui a été un grand combattant en faveur de l'unité nationale mais aussi un défenseur de la sécurité européenne fondée sur

---

solidarité et sagesse. Cet album certifiait le fait que, pour un quart de siècle, Titulescu a été l'une des figures centrales de la scène politique roumaine et internationale, un redoutable négociateur sur les questions complexes de l'époque d'après la Grande Guerre et un inégalable président, pour deux fois, de l'Assemblée de la Société des Nations. Tel que mentionné dans l'avant-propos à l'Album, cet ample ouvrage a été réalisé par le regretté George G. Potra, avec Dumitru Preda et Cristina Păiușan.

L'album mentionné ci-dessus est devenu part du projet « Nicolae Titulescu – visionnaire et précurseur de la construction de l'Europe unie », un projet financé par le gouvernement que je présidais. Mais je dois ajouter qu'à l'époque, il a bénéficié aussi d'une aide financière de la part de la société Petrom et de la banque Commercial Roumaine.

Pendant 2001-2004, de nombreux volumes sur Titulescu, sa vie et son œuvre, ont paru. Après 2004, pour des raisons politiques stupides, la Fondation Européenne Titulescu n'a plus bénéficié d'aide financière. Pour cette raison, c'est seulement par la contribution des amis et des sponsors privés que nous avons pu continuer l'activité de la Fondation et assurer le paiement des utilités ou des salaires de ceux qui y ont travaillé ou travaillent encore (de moins en moins nombreux) et cette situation continue. Mais je suis content qu'en dépit de toutes ces difficultés, la Fondation a continué à dérouler une activité prodigieuse.

Depuis sa création, en valorisant une substantielle instruction intellectuelle et les efforts de tous ceux qui s'y sont associés, la Fondation a organisé des expositions Nicolae Titulescu dans plus de 30 pays, souvent suivies par de conférences ou de symposiums. Une première d'envergure a été représentée par les expositions aux Etats Unis – à New York, à Washington, à Chicago, à Cleveland et à Las Vegas. De même, on a réussi à inaugurer, par le soutien de certains

diplomates roumains, plusieurs groupes statuaire, tels que le buste de Nicolae Titulescu à Athènes où Nicolae Titulescu avait signé, en 1934, le Pacte de l'Entente Balkanique (ce buste fut donné par la Fondation Européenne Titulescu). Des effigies Nicolae Titulescu ont été également inaugurées en Roumanie ou à l'étranger, à Bucarest, à Braşov, à Tituleşti, mais aussi à Paris, à Genève, à Bratislava, à La Haye, à Strasbourg ou, plus récemment, à Bruxelles. Certes, je dois mentionner que des statues de Nicolae Titulescu se trouvent dans la cour du Ministère des Affaires étrangères, dans la proximité de la Mairie du premier arrondissement de Bucarest, mais aussi dans le Parc Central de Braşov.

Je voudrais faire une mention spéciale pour le sculpteur Doru Drăguşin, l'un de ceux qui ont immortalisé avec talent la figure de notre grand ancêtre, et le regretté illustrateur Octavian Penda qui a réalisé un merveilleux bas-relief devant la Maison Titulescu.

A la suite d'extraordinaires efforts – et je dois souligner ici le mérite particulier du regretté George G. Potra – la Fondation a réussi à ramener, en original ou en copie, des documents sur l'activité politique et diplomatique de Nicolae Titulescu, provenant des collections privées ou des archives publiques. Le trésor archivistique National Nicolae Titulescu s'est enrichi de presque 15.000 pages-document et de centaines de pièces iconographiques.

Par exemple, je me souviens que j'avais approuvé, en tant que premier ministre, un voyage aux Etats Unis pour le professeur Potra et Delia Răzdolescu, afin de faire de photocopies des documents qui se trouvent dans les Archives de Hoover Institute, à Standford University. 12.000 pages ont été photocopiées et 24 rouleaux de film ont été réalisés à titre gratuit, grâce à l'amabilité de Mme Elena S. Danielson, à l'époque directrice de Hoover Library and Archives. Pour cela, j'ai proposé au président de la Roumanie que Mme Danielson

---

fût décorée avec l'Ordre National « du Mérite » au grade de commandeur, ce qui eut lieu en 2004.

Dans le cadre des activités hebdomadaires de la Fondation, de nombreux diplomates de carrière ont présenté des volumes de mémorialistique. La Maison Titulescu a lancé des dizaines d'ouvrages sur l'histoire de la politique étrangère et de la diplomatie roumaine, sur des thèmes actuels des relations internationales, les procès euro-atlantiques, des études sur les crises politiques, militaires, financières, sur les événements et les projets d'intérêt global, sur des personnalités etc.

Dès le début, la Fondation Européenne Titulescu a ouvert ses portes à la jeune génération. Ainsi, on a organisé les « Cours Internationaux Nicolae Titulescu pour les jeunes diplomates » qui ont joui d'un constant intérêt de la part des participants, qu'ils fussent des lecteurs ou des étudiants, roumains ou étrangers. Du point de vue symbolique, l'importance de ces cours signifie la perpétuation de la tradition d'honorer la mémoire du diplomate roumain Nicolae Titulescu et de remémorer son activité. Une partie composante essentielle des cours représente le côté académique des conférences qui permet l'approche, à un niveau supérieur, des thèmes d'actualité de la scène politique et diplomatique internationale, mais aussi des sujets relevant de l'histoire, de la diplomatie et de la culture roumaine. En plus, les jeunes diplomates pourront, dans leur carrière, lier des relations d'amitié.

En 2006, on a créé à la Fondation Européenne Titulescu, le **Centre des Etudes Stratégiques**, un forum de débat sur des questions concernant les relations internationales contemporaines, notamment celles européennes et euro-atlantiques ; dans ce cadre, on approche d'une manière intégrée les aspects politiques, économiques et géostratégiques

et on analyse les intérêts, les conséquences et les positions de la Roumanie.

Il a y deux ans, à la suite d'une initiative d'un groupe d'historiens, on a lancé le projet d'un centre d'études, le **Centre de Recherche de la Fondation Européenne Titulescu**, qui s'est fixé comme mission principale de développer un solide programme de recherche historique dont les résultats contribuent à une meilleure compréhension du passé (par les spécialistes mais aussi par le public). En même temps, le but du Centre est d'attirer dans le domaine de la recherche des étudiants de Terminale des facultés de profile social et humaniste qui se penchent, dans leur étude, sur des thèmes fondamentaux de l'histoire et de la politique étrangère. L'activité du Centre a deux directions : l'organisation d'événements académiques (des tables rondes, des débats, des lancements de livres) auxquels participent des spécialistes renommés (des historiens, des diplomates, des analystes etc.) et l'élaboration et la publication d'études et de volumes de documents sur la politique étrangère et la situation interne de la Roumanie (1877 – 1989), sur les influences et les réactions au contexte européen et régional, sur les ministres des Affaires étrangères (des biographies, leurs activité, discours, accomplissements), sur la diplomatie militaire roumaine dans les alliances politiques et militaires etc. Actuellement, le Centre a établi un programme mensuel de débats centrés sur le thème du Centenaire de la Grande Union.

Il y a plusieurs années, la Fondation a lancé une collection de volumes qui relevait d'un programme national : **l'Organisation institutionnelle du Ministère des affaires étrangères**. Les spécialistes ont apprécié que ce programme fût le premier de cette sorte en Roumanie.

L'œuvre de Nicolae Titulescu conserve et projette la valeur d'un message d'incroyable et de douloureuse actualité. Titulescu a relevé le danger de la dégénération des crises

---

économiques et financières dans des conflits militaires, de la naissance, l'ascension et la radicalisation des régimes d'extrême droite ou gauche, de la prolifération des manifestations de force, de l'intensification des prétentions révisionnistes et revanchardes, de la multiplication des expressions de terrorisme politique et des confrontations d'ordre ethnique et religieux.

L'ensemble de l'activité de Titulescu a été fondée sur les questions majeures, fondamentales, de la politique étrangère de la Roumanie. Dès le début, dans le cadre de la Fondation Européenne Titulescu, on a déroulé deux programmes nationaux d'édition de documents de Nicolae Titulescu : le premier, **l'Œuvre politique et diplomatique** ; le deuxième, **l'Œuvre scientifique**. Les volumes élaborés, édités et publiés sous l'égide de la Fondation Européenne Titulescu dans le cadre de ces deux programmes comptent environ 6.000 pages auxquelles s'ajoutent des recueils d'articles, d'études, des conférences, des témoignages mémorialistiques et des restitutions photo-documentaires.

Je voudrais mentionner un événement intéressant qui s'est passé à la fin de la guerre. Dans le désir d'honorer cet « homme du siècle pour la paix et l'entente internationale », le **30 mars 1945** fut créée **l'Association Nicolae Titulescu**, dont le siège se trouvait rue Victor Emanuel (actuellement Henri Coandă) no. 36, une association qui incluait, entre autres, ses anciens collègues Savel Rădulescu, Mihail Antoniadă, Victor Slăvescu, Sergiu Nenişor, Constantin Vişoianu. Elle avait comme but « d'étudier les conceptions de politique internationale de Nicolae Titulescu et la recherche des problèmes de droit et de politique étrangère, de nourrir des liaisons d'amitié et de collaboration internationale ou de publier des *ouvrages méritoires* ». L'Association n'a pu durer qu'un an ou deux, la plupart de ses membres étant, le plus probablement, arrêtés dans le période qui a suivi. C'est

important qu'on ait retrouvé récemment l'Acte constitutif et le Statut dans les archives du CNSAS<sup>9</sup> !

Je voudrais également évoquer un événement auquel Nicolae Titulescu a été « présent » indirectement, 50 ans après sa mort, à la tribune de l'Organisation Mondiale qui a succédé à la Ligue des Nations.

En août 1990, l'Irak avait envahi le Kuwait. Ce mois-là, la Roumanie, ayant le statut de membre non-permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, détenait la présidence de cet important organisme international. En tant que ministre des Affaires étrangères et de représentant de la Roumanie, j'ai participé à l'époque, pour des mois, à plusieurs réunions du Conseil de Sécurité, en essayant, à côté d'autres Etats, à convaincre l'Irak à se retirer de Kuwait. Plusieurs résolutions imposant des sanctions à l'Irak furent successivement adoptées, dans le but de décourager sa présence sur un territoire étranger.

En novembre 1990, dans une allocution devant le Conseil de Sécurité réuni au niveau des ministres, je disais : « Ce n'est pas pour la première fois quand la communauté internationale se trouve devant une option difficile. Nous devons apprendre les leçons du passé. La situation actuelle dans le Golfe nous rappelle de l'essai auquel la Roumanie a été soumise quand l'illustre diplomate roumain de la période d'entre guerres, Nicolae Titulescu, soutenait l'adoption d'une décision dramatique contre un pays ami (n.b. l'Italie) qui avait commis une agression contre un autre pays (n.b. l'Ethiopie). L'obligation juridique a dû prévaloir avant toute autre raison. Tel que Titulescu montrait dans ce cas-là, similaire à celui que nous sommes appelés aujourd'hui à examiner, la ligne de la politique de la Roumanie a été « une ligne droite, mais c'était la ligne droite de la balle qui traverse le cœur afin d'atteindre sa cible ». En suivant la conception de Titulescu, j'avais également ajouté dans mon allocution qu'une telle décision est

---

fondée sur notre conviction que l'existence souveraine et indépendante des nations est grevée « d'une servitude internationale en faveur de la paix »<sup>10</sup>.

Je me souviens la curiosité avec laquelle j'ai lu – pendant mon mandat aux Affaires étrangères – le manuscrit du volume de Titulescu *La Politique étrangère*, qui se trouvait dans les archives du ministère, la version anglaise mais aussi sa traduction en roumain (réalisée au ministère). Je suis content que finalement ce livre, ce texte extrêmement clarifiant pour l'activité de Titulescu mais également pour l'activité internationale après la première Guerre Mondiale, a pu être publié. Les trois versions – roumaine, anglaise et française – ont paru entre 1994 – 1996. En plus, l'ouvrage *La Politique étrangère de la Roumanie (1937)* a été republié en trois versions, étant inclus dans le volume Nicolae Titulescu, *l'Œuvre politique et diplomatique (1 janvier 1937 – 31 décembre 1937)*<sup>11</sup>.

L'impression du manuscrits de Titulescu sur la politique étrangère avait été bloquée, d'une manière inélégante, par le gouvernement Goga-Cuza (à la suite d'une modification du Code pénal qui prévoyait des sanctions dures pour la publication des documents contenant des secrets d'Etat, sous le soupçon que Titulescu, dans son livre, pourrait dévoiler des documents embarrassants pour le roi Charles II et sa camarilla). Par la suite, le manuscrit est resté dans les archives pour plus d'un demi-siècle avant de paraître. A mon avis, cet ouvrage représente un vrai « livre d'apprentissage », un manuel de politique étrangère, un guide pour les modalités d'action utile aussi bien aux chercheurs qu'aux jeunes diplomates.

La première édition n'a pas eu une circulation significative. Le tirage des volumes de 2007, à cause des mêmes raisons, resta plutôt réservé aux bibliothèques. C'est pour cela qu'en tant que président de la Fondation, j'ai considéré nécessaire, cette année quand on célèbre le 135<sup>ème</sup>

anniversaire de la naissance de Titulescu, de rééditer son ouvrage fondamental, en soulignant l'actualité de ses analyses pour ce qui est des notions de sécurité internationale et régionale, aussi bien des relations avec les pays voisins.

Par les idées qu'il a exprimées dans les grandes capitales du monde, il s'est déclaré en faveur de la « spiritualisation » des frontières, de la nécessité de la coopération intellectuelle au niveau international et, tel qu'il a affirmé dans un discours devant la Chambre des Communes, à Londres, dans les années précédant la première Guerre Mondiale, pour ce qui est de sa politique étrangère, « la Roumanie ne doit pas remplacer un ennemi avec un autre ennemi, mais elle doit bâtir une amitié sur une autre amitié ».

**Prof. univ. dr. ADRIAN NĂSTASE,**  
*Président de la Fondation Européenne Titulescu*

---

<sup>1</sup> Je mentionne, entre autres, Ion M. Oprea, *Nicolae Titulescu*, București, Edit. Științifică, 1966; Robert Deutsch, *Nicolae Titulescu, Discursuri*, București, Edit. Științifică, 1967; Nicolae Titulescu, *Documente diplomatice* (rédacteur responsable – George Macoveșcu), București, Edit. Politică, 1967.

<sup>2</sup> Voilà ce que je notais dans l'ouvrage réalisé avec George G. Potra, *Ziditor de mari idealuri* (2007): « Si je fais une mention spéciale pour Corneliu Coposu, sans vouloir porter préjudice aux autres, c'est pour plusieurs raisons. Il faisait preuve d'un vrai caractère, il était lucide, un combattant et un vainqueur, et sans exagération un martyr. (...) Mais à tout cela, il faut ajouter le dévouement avec lequel Corneliu Coposu s'est dédié à la pieuse pensée et à la noble action de rapatrier Nicolae Titulescu. Le 18 février 1991, il m'a adressé un mémoire que je garde encore dans mon archive personnelle comme un précieux document d'histoire contemporaine ». Mais il serait incorrect d'occulter les autres membres du **Comité roumain pour le rapatriement de Nicolae Titulescu** : Dan Berindei, Radu Câmpeanu, Sergiu Cunescu, Mihai Drăgănescu, Mariella Nenișor Emanoil (la nièce de Titulescu),

---

Nicolae Manolescu, Corneliu Mănescu, Petre Roman, Răzvan Theodorescu. Il y a eu également un **Comité français** de soutien, composé par de grandes personnalités politiques et académiques: Alain Poher – président du Sénat français, Pierre Christian Taittinger – vice-président du Sénat français, Kyra Bodart – Secrétaire générale de l'Académie Diplomatique Internationale, Jacques Barrat, Hervé Cassan, Jacques Lelièvre, Gerard Conac, Françoise Conac, Jean-Paul Carteron. (Plus de détails, dans mon livre *Nicolae Titulescu, contemporanul nostru*, București, Edit. Monitorul Oficial, 2002, mais aussi dans mes volumes *România după Malta* – vol.1-10, București, 2006-2011).

<sup>3</sup> Voir également Adrian Năstase, „Titulescu și Europa”, în vol. 125 de ani de la nașterea lui Nicolae Titulescu, București, Fundația Europeană Titulescu, 2007.

<sup>4</sup> Peut-être que B. Brănișteanu avait raison quand il considérait que „la base de son activité aurait dû être sa situation en Roumanie” et qu’il avait ignoré le fait que „les absents ont tort” (B.Brănișteanu, *Nicolae Titulescu. Amintiri, note, reflecții*, București, 1998, p.25). Il est vrai qu’obligé à faire des voyages fréquents à l’étranger, Titulescu a négligé, surtout pendant la dernière période de son mandat, la politique interne.

<sup>5</sup> Viorica Moisuc, *România și criza cehoslovacă. Documente, septembrie 1938*, București, Edit. Adevărul, 2010.

<sup>6</sup> Le programme était extrêmement ambitieux:

**Volume 1:** La Politique étrangère de la Roumanie (le texte de l’ouvrage de Nicolae Titulescu, de 1937);

**Volume 2 (1913-1918):** La Roumanie et les guerres balkaniques. Le plaidoyer de Titulescu en faveur de l’entrée de la Roumanie dans la guerre, à côté des Alliés, pour la libération des territoires sous domination étrangère. L’action de Titulescu dans le Comité National Roumain à Paris;

**Volume 3 (1918-1920):** La négociation et la signature des traités de paix après la Première Guerre Mondiale. Les démarches pour la reconnaissance en plan international de la constitution de l’Etat national unitaire roumain. L’adhésion de la Roumanie à la Société des Nations. Les efforts de Titulescu pour une structuration rationnelle de l’organisation et l’assurance d’une représentation adéquate de notre pays dans l’Assemblée et le Conseil;

**Volume 4 (1920-1925):** Le règlement des dettes et des réparations de guerre. La question des optants. Le problème des minorités;

**Volume 5 (1920-1925):** Le règlement des dettes et des réparations de guerre. La question des optants. Le problème des minorités;

**Volume 6 (1925-1929):** Le problème des minorités. La renonciation à la guerre comme moyen légal de régler les problèmes internationaux. Le Pacte Briand-Kellogg. Les questions de la paix et de la guerre dans la pensée de Titulescu. Le développement des relations politiques et diplomatiques de la Roumanie avec des pays des continents européen, asiatique et de l'Amérique Latine. La Roumanie et les problèmes économiques et financiers à l'époque. La négociation des emprunts étrangers. Les Plans Young et Dawes. La Roumanie et l'Académie Diplomatique Internationale. Le commencement des négociations pour la réduction et la limitation des armements. Les plaidoyers de Titulescu en faveur d'un nouveau concept de sécurité européenne et d'une relation biunivoque sécurité-désarmement;

**Volume 7 (1930-1932):** La question des optants. Le règlement des dettes et de réparations de guerre. La Roumanie et les compétences de la Cour Internationale de Justice de La Haye. Titulescu et le problème des organismes européens de coopération (l'Union européenne et l'Union du Danube). L'attitude de la Roumanie envers l'Anschluss douanier austro-hongrois. Des positions et des propositions roumaines concernant le crédit agricole;

**Volume 8 (1930-1932):** La Roumanie et la Société des Nations. Titulescu sur le rôle de la Société des Nations dans la vie internationale, ses responsabilités et ses compétences. Son élection en tant que président de la XIème et la XIIème Assemblée de la Société des Nations en 1930 et 1931 respectivement. La Conférence mondiale sur le désarmement. Titulescu et la question des conflits régionaux : entre la Chine et la Japon, la question Tacna-Arica, la question Chaco et d'autres;

**Volume 9 (1933-1934):** La pensée et les actions de Titulescu en ce qui concerne les pactes de sécurité régionale. Les efforts de la diplomatie roumaine pour la réorganisation de la Petite Entente (1933) et pour la constitution de l'Entente Balkanique (1934). Le rejet

---

par la diplomatie roumaine des tentatives qui visaient la création d'un directorat européen (Le pacte des 4). La Conférence pour la définition de l'agression et la signature des conventions pour la définition de l'agresseur et de l'agression. Le règlement des relations entre la Roumanie et l'Union Soviétique. Le développement de la coopération politique, économique et militaire de la Roumanie avec les Etats européens. Le rejet des thèses et des tentatives de la part de l'Italie, de la Hongrie et de l'Allemagne de transformer la révision dans une procédure acceptée par la Société des Nations;

**Volume 10 (1933-1934):** L'action de la Roumanie de consolider la Petite Entente et l'Entente Balkanique afin de développer la collaboration entre les pays membres, le renforcement de l'unité d'action dans les questions liées à la sécurité et au désarmement sur le continent. La relation sécurité européenne – sécurité internationale. La Roumanie et le Pacte de Rio de Janeiro sur la renonciation à la guerre comme moyen de règlement des différends. Le développement de la coopération économique, politique, militaire et culturelle avec les pays européens. Le règlement des relations entre la Roumanie et l'URSS. La Roumanie et les problèmes de l'Anschluss. Le terrorisme international (l'attentat de Marseille);

**Volume 11 (1934-1935):** La Roumanie et la politique de non-intervention dans les questions espagnoles. L'éclatement du conflit entre l'Italie et l'Ethiopie. L'adoption, par la Société des Nations, des sanctions économiques et financières contre l'Italie. Des réactions roumaines face aux propositions concernant la réforme du Pacte de la Société des Nations. Des sondages et des négociations sur la conclusion d'un pacte de non-agression et d'un pacte d'assistance mutuelle avec l'URSS. La coordination des efforts de la Petite Entente et de l'Entente Balkanique face à la perspective de la restauration de la dynastie de Habsbourg. Le Pacte oriental;

**Volume 12 (1935-1936):** L'agression de l'Italie contre l'Ethiopie. L'application des sanctions économiques et financières contre l'Italie. L'occupation de la zone rhénane. La guerre civile en Espagne et l'intervention de l'Italie et de l'Allemagne. La définition d'un nouveau régime des détroits de la Mer Noire (la Conférence de Montreux). L'Entente Balkanique. La Petite Entente et la restauration de la dynastie de Habsbourg. Les démarches roumaines pour la cessation de la Commission Européenne du Danube;

**Volume 13 (1936-1937):** Le renvoi de Nicolae Titulescu. Des échos. L'exile. Des contacts avec des personnalités françaises, anglaises et soviétiques sur les questions majeures du continent et les perspectives sur le plan européen et mondial, compte tenu des regroupements des forces en Europe. Les discussions Titulescu – Litvinov de Talloires. Les conférences sur la paix et la sécurité européenne tenues par Titulescu à Cap Martin, à Bordeaux, à Oxford, à Londres et à Bratislava;

**Volume 14 (1937-1941):** L'activité de Titulescu afin de sensibiliser les milieux politiques français et britanniques et l'opinion publique européenne par rapport au danger d'une nouvelle guerre mondiale. Les évaluations de Titulescu sur les évolutions politiques et militaires, les conflits d'intérêts, les regroupements de forces en Europe. Les séries de conférences de Titulescu en France, en Angleterre et en Tchécoslovaquie. L'activité publicistique et scientifique de Titulescu au sein de l'Académie Diplomatique Internationale dans la presse française et anglaise. Les mémoires de Titulescu adressés au Roi Charles II et au général Ion Antonescu. Les tentatives de Titulescu de joindre les Alliés en Angleterre et l'attitude des officiels britanniques. L'échec des pourparlers de Titulescu de quitter l'Europe et de s'installer en l'Amérique Latine. La mort de Titulescu et l'attitude des officiels de Bucarest, des autorités allemandes, italiennes, françaises et britanniques. Des échos dans l'opinion publique;

**Volume 15 (1912-1936):** Correspondance avec les personnalités de la vie politique, scientifique et culturelle internationale et roumaine. Des documents personnels (diplômes, mémoires des titres et d'ouvrages, l'attribution de titres honorifiques par des universités étrangères, donations, désirs testamentaires et d'autres ;

**Volume 16 (1936-1941):** Correspondance avec les personnalités de la vie politique, scientifique et culturelle internationale et roumaine. Des documents personnels (diplômes, mémoires des titres et d'ouvrages, l'attribution de titres honorifiques par des universités étrangères, donations, désirs testamentaires et d'autres;

Une partie de ces documents a été publiée. Il y a encore beaucoup à faire afin d'achever ce projet.

<sup>7</sup>« A. *Des ouvrages à utiliser dans l'activité diplomatique et dans la propagande extérieure*: Le Danube dans l'histoire du peuple roumain ;

---

Le régime des détroits de la Mer Noire ; la Roumanie à la Conférence de Paix de Paris, 1919 – 1920 ; La question du banat à la Conférence de Paix ; le Traité de Trianon (4 juin 1920) ; l'Action de l'irrégentisme hongrois en Roumanie (jusqu'en 1940) ; la Question des minorités dans le débat de la Société des Nations ; la Question des minorités en Roumanie (jusqu'en 1940) ; La question des minorités dans le débat de la Société des Nations ; la Question des optants hongrois à la Société des Nations ; le Statut romano-catholique en Transylvanie ; la Transylvanie ; la Bessarabie ; La Bucovine ; le Dobrogea, le Révisionnisme européen pendant la période d'entre guerres ; le Pacte Ribbentrop-Molotov (23 août 1939), le Perte de la Bessarabie et de la Bucovine de Nord (28 juin 1940) ; le Dictat de Vienne (30 août 1940) ; le Traité de Craiova (7 septembre 1940) ; le Génocide pratiqué par les Hortystes parmi la population roumaine de la Transylvanie de Nord occupée ; les Relations entre la Roumanie et l'Allemagne (1940 – 1944) ; les Relations entre la Roumanie et l'Italie (1940 – 1944) ; les Relations entre la Roumanie et le Japon (1940 – 1944) ; les Relations entre la Roumanie et l'Union Soviétique (1920 – 1944) ; les Relations entre la Roumanie et la France dans la période d'entre guerres ; les Relations entre la Roumanie et la Grande Bretagne dans la période d'entre guerres ; les Relations entre la Roumanie et les Etats Unis dans la période d'entre guerres ; la Roumanie à la Conférence de Paix de Paris ; 1946 – 1947) ; la Co-belligérance ; le Réparations de guerre ; la Roumanie et les Grands Pouvoirs, 1940 – 1947 ; la Roumanie et le coopération balkanique.

B. *Des ouvrages à utiliser par le Parlement, la Présidence, le Gouvernement, le Ministère des Affaires étrangères, les missions diplomatiques et les offices consulaires* : le Dossier du trésor roumain à Moscou, la Région Herța ; l'Ile des Serpents ; les Biens roumains à l'étranger (des bâtiments, des écoles, des églises) ; des Projets de partition de la Roumanie ; des Projets d'autonomie de certaines régions en Roumanie (le Banat, la Transylvanie) ; des Communautés roumaine à l'étranger ; des Minorités roumaines en Hongrie, en Yougoslavie, en Bulgarie, en l'Union Soviétique ; Les aroumains en Grèce et en Albanie, les Évaluations dans la structure ethnique de la Transylvanie. »

Ces « cartes » documentaires auraient été très utiles dans cette période...

<sup>8</sup>La façade principale, un peu retirée de la rue, impose par la somptuosité de l'ample galerie, délimitée par une succession de colonnes entrelacées avec des chapiteaux composites d'atmosphère de 1990, similaires à ceux du palais du Petit Trianon, à Florești-Prahova. La balustrade de la loge et l'escalier d'accès sont réalisées d'une élégante ferronnerie décorative de style 1990.

Ce côté domine par les éléments architecturaux et les riches ornements: le fronton, le monogramme du propriétaire Nicolae Titulescu, inscrite dans une ample composition allégorique dominée par deux figures féminines.

<sup>9</sup> Conseil National pour l'Étude des Archives de la *Securitate*

<sup>10</sup> Un rôle important, également indirecte, a joué Titulescu dans mes relations avec les responsables russes, entre 2003-2004. Lors d'un voyage à Moscou à l'invitation du premier ministre Kasianov, en observant qu'il portait une montre Jaeger LeCoultre Reverso, je lui ai dit que Titulescu, un passionné de cette marque, avait offert en cadeau à Litvinov une montre pareille, avec sa signature inscrite sur le ..... CAPAC....., à l'occasion de l'établissement des relations diplomatiques, en 1934. Six mois plus tard, Kasianov arrivait à Bucarest, en visite officielle!

<sup>11</sup> Nicolae Titulescu, *Opera politico-diplomatică (1 ianuarie 1937 – 31 decembrie 1937), partea I, partea a II-a, partea a III-a*, volume édité par de George G. Potra; collaborateurs: Delia Răzdolescu, Daniela Boriceanu, Ana Potra, Gheorghe Neacșu; avant-propos par Adrian Năstase, président de la Fondation Européenne Titulescu, Fundația Europeană Titulescu, București, 2007, pp. 1.445-1.639; 1.645-1.844; 1.845-2.041.